

PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de loisirs du BRGM

Avenue Buffon

45100 Orléans

02.38.64.38.62



Année 2024

Directeur : Romain DAVID

Organisateur : UFCV Région Centre

57 rue du général De Gaulle

45650 Saint Jean le Blanc

02.38.56.87.87



SOMMAIRE

1. La structure
 - A. Le territoire
 - B. Le site et les locaux
 - C. Le matériel
2. Le public
3. Présentation de l'UFCV et de son projet associatif
4. Mes objectifs et moyens
5. La préparation de chaque période
 - A. Administrative
 - B. Pédagogique
6. Le fonctionnement
 - A. Les modalités d'accueil
 - B. La journée type
 - C. L'alimentation
 - D. Fonction sanitaire et sécurité
7. L'équipe
 - A. Schéma général
 - B. Les rôles et missions de chacun
8. Les sorties/prestataires
9. La communication aux familles
10. Le bilan
 - A. De chaque période
 - B. De l'équipe

NOTE ENVIRONNEMENTALE UFCV

1. La structure

A. Le territoire

Situé au sud de la Loire, le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) fait appel à l'UFCV pour la gestion de son accueil de loisirs depuis 1999.

La structure est également ouverte aux enfants des employés du CNRS, de la DREAL et pour certaines familles extérieures.



B. Le site et les locaux

Situé au milieu d'un espace boisé, l'accueil de loisirs bénéficie d'infrastructures (que le BRGM nous permet d'utiliser librement) telles que le dojo, le gymnase, la salle de danse, la salle de musculation, le terrain de football, le court de tennis, le « city stade ».

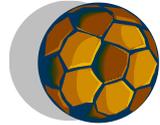
L'accueil est composé de :

- Une pièce principale d'activités et de restauration
- Un atelier permettant les activités manuelles et de bricolage
- Une bibliothèque
- Une régie
- Un dortoir
- Une salle pour les animateurs
- Une cuisine équipée (four, plaques, réfrigérateur, ustensiles et batterie de cuisine, chariots de dessert, vaisselle...).
- 4 sanitaires : un maternel mixte, un élémentaire garçons, un élémentaires filles et un adulte.

C. Le matériel

La structure dispose de **quatre sources** de matériel différentes :

- **La régie été** : matériel sportif, de camping, jeux en bois...
- **Les régies fixes** : matériel non fongible, outils, accessoires...
- **Les malles UFCV** : à récupérer selon les besoins et les thématiques
- **La régie « récup »** : recyclage, matériel de récupération



2. Le public

L'accueil de loisirs accueille les enfants de 3 à 12 ans le mercredi et petites vacances scolaires et de 3 à 14 ans durant les vacances scolaires d'été. Il est accessible principalement aux enfants dont les parents travaillent au BRGM.

De plus, selon les conventions actuelles, les enfants des salariés de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) sont accueillis lors des périodes d'ouverture. Des extérieurs peuvent être accueillis selon l'accord des représentants du Comité Social et Economique de l'entreprise du BRGM.

Ces enfants sont sensibilisés aux questions environnementales, de recyclage et de développement durable par leur milieu familial. En effet, ces entreprises sont dépendantes du Ministère de l'Environnement.

Enfin, les enfants viennent de différentes villes et écoles et se rencontrent régulièrement, ce qui leur permet de tisser des liens.



3. Présentation de l'UFCV et de son projet associatif

L'Ufcv est une association nationale de jeunesse et d'éducation populaire à but non lucratif, agréée association éducative complémentaire de l'enseignement public. Depuis plus de 120 ans, elle développe des actions innovantes pour répondre aux enjeux sociétaux de son époque dans ses cœurs de métier que sont : l'animation territoriale, les vacances enfants et jeunes, les séjours adaptés pour personnes en situation de handicap, la formation aux métiers de l'animation et du champ social, et l'insertion sociale et professionnelle.

L'Ufcv agit prioritairement pour :

- * Combattre toute forme d'inégalité et d'exclusion et porter attention aux personnes les plus défavorisées ou fragilisées.
- * Favoriser la création de liens entre les générations et le développement d'actions de solidarité.
- * Accompagner les personnes dans leur droit à l'éducation et à la formation tout au long de la vie.
- * Donner les moyens à chacun d'être acteur de sa vie et de se réaliser en agissant pour les autres.
- * Encourager la prise de responsabilités, le sens critique, et l'engagement volontaire et bénévole.

Pour cela, l'Ufcv fonde son action sur son projet Associatif construit autour de 4 piliers :

- * **Vers une société de l'engagement** : L'engagement est au cœur du projet de l'Ufcv. Au-delà d'être une ressource fondamentale pour l'association, il est une préoccupation de tous les jours pour que chaque personne puisse agir au sein de la société. L'engagement doit devenir naturel pour être au service d'une société solidaire et de l'épanouissement personnel.
- * **Vers une société éducative** : L'éducation fait partie des fondements de l'intervention de l'Ufcv. Par le vivre-ensemble, la transmission de savoirs, le partage de connaissances et d'expériences, la découverte, les actions portées visent un accompagnement à la progression personnelle. Pour l'Ufcv, éduquer, c'est avant tout permettre à chacun de prendre le chemin d'une réussite.
- * **Vers une société solidaire** : À travers ses actions, l'Ufcv réaffirme son rôle et son implication dans la construction d'une société solidaire, inclusive et émancipatrice. Envisageant son action de manière universelle, l'Ufcv attache une

attention particulière aux personnes fragilisées, tout comme aux besoins sociaux émergents ou pour lesquels il n'existe pas de réponse.

- * **Vers une transition écologique** : Les questions environnementales s'imposent désormais comme l'affaire de tous. Comme le rappelle l'Agenda 2030 et ses 17 objectifs de développement durable, être au service des personnes implique également d'être au service de la planète, ainsi que de la prospérité, de la paix et des partenariats. C'est pourquoi, dans un souci d'équilibre, l'Ufcv souhaite dès à présent replacer la planète au cœur de son fonctionnement.

4. Les objectifs et moyens

Les objectifs de l'accueil de loisirs :

- Développer l'apprentissage à la prise de responsabilités et la capacité à faire des choix ;
- Favoriser l'expression des enfants ;
- Mettre en place des situations d'activités diversifiées favorisant la découverte, l'initiation, le jeu, la création ;
- Susciter la curiosité et développer la connaissance de l'environnement humain, social, naturel, notamment de proximité ;
- Favoriser et développer les relations entre l'équipe d'animation et les familles des enfants

Nos objectifs en tant qu'équipe :

- *Faire passer des vacances éducatives mais avant tout agréables aux enfants.

Nous proposerons des activités diversifiées et répondant aux besoins des enfants.

Nous prendrons en compte les envies et demandes des enfants.

*Multiplier les différents matériaux, outils pour favoriser les créations manuelles et les utiliser dans leur environnement

Multiplier les supports (matériaux, outils,...) et créer des situations de valorisation(exposition, utilisation,...).

Les enfants réaliseront des projets personnels

Les enfants réaliseront des projets collectifs

*Favoriser les situations ludiques.

Lorsque cela nous sera possible, nous utiliserons le jeu pour faire passer des apprentissages de vie collective ou des connaissances.

*Mettre les enfants en position de faire des choix et de les assumer, tout en préservant leurs sécurités physique et affective.

Nous laisserons aux enfants des choix dans les activités, il sera guidé d'éviter la mise en danger physique ou affective.

Les enfants assumeront leurs choix

*Permettre à l'enfant de connaître des acteurs de ses environs.

Nous utiliserons pour les animations les opportunités proches (sorties, habitants, commerces,...).

*Permettre à l'enfant de ne pas subir le planning d'activités

Les activités sont mises en place par les animateurs pour les enfants. Les enfants ne doivent pas empêcher le déroulement des activités prévues mais l'animateur aménagera ses activités pour que l'enfant qui ne veut pas y participer puisse trouver plaisir autrement.

5. La préparation de chaque période

A. Administrative

- (1) L'équipe est recrutée au vu des effectifs prévisionnels.
- (2) Le planning est pensé de façon à assurer des incontournables : sorties, grands jeux, temps festifs.
- (3) Des thèmes sont choisis afin d'offrir aux enfants (notamment le public plus jeune) la capacité de découverte et d'apprentissages ludiques.
- (4) Le budget est réparti en fonction des postes de dépenses et des impératifs (transport, goûter, sorties, renouvellement matériel hors d'usage...).
- (5) Création de mes outils :
 - Grille d'évaluation de la période et des animateurs
 - Fiche projet d'animation et fiches séances
 - Fiche d'effectifs à jour et de sorties
 - Récapitulatif sanitaire
 - Planning d'activité pour la période
 - Planning d'horaires et de répartition des tâches
 - Projet de fonctionnement distribué aux nouveaux animateurs



B. Pédagogique

- (1) Une réunion de préparation a lieu à chaque période. Nous abordons les points suivants :
 - Ordre du jour
 - Présentation des objectifs et déclinaison, réécriture avec l'équipe
 - Présentation des outils et des attentes
 - Choix des objectifs et écriture du projet d'animation
 - Organisation des temps forts (sorties, grands jeux, temps festif) et plannings
 - Préparations des grands jeux et temps festifs
 - Définition des règles de vie non négociables
 - Points de vigilance quant aux enfants nécessitant une attention particulière.
- (2) Contrôle des écrits (cohérence dans l'espace - temps et de l'adéquation au projet pédagogique).

(3) Réservation auprès des prestataires et mise en commun du planning.

6. Le fonctionnement

A. Les modalités d'accueil

Les familles inscrivent leurs enfants via la plateforme mise en place par l'UFCV directement en ligne dans les délais impartis. Passé ce délai, les inscriptions se font par talon d'inscription papier et sont soumises à l'accord de l'équipe en fonction des taux d'encadrement.

Pendant les vacances, les inscriptions se font à la journée complète.

B. La journée type

	3-5 ans	6-12 ans
8h-9h15	Accueil - Arrivées échelonnées - relation famille	
9h15	Fin des arrivées des enfants	
9h20-9h40	Les effectifs du midi sont annoncés à la cantine avec les allergies et autres menus spéciaux. Réunion avec les enfants autour de la vie du centre et du groupe si besoin Annonce des activités	
9h40-11h30	Répartition des enfants par activité ou atelier	Répartition des enfants par activité ou atelier
11h40-12h	Rangement d'activités/mise en place de table/lavage des mains Certains enfants risquent de décrocher (après 1h30 de concentration voire moins) de l'activité, ils pourront, selon les consignes des animateurs, aider au rangement et jouer selon les jeux que les animateurs peuvent mettre à leur disposition. Les animateurs peuvent prendre leur pause sauf s'ils sont seuls avec leur groupe.	
12h-13h30	, Les enfants se présentent à la restauration les mains lavées. Repas	
13h30-14h30	Après le repas, les enfants aident au rangement, se lavent les mains, des activités calmes d'intérieur ou d'extérieur en plus de la sieste sont proposées aux enfants, la sieste a lieu dans la salle prévue à cet effet, sauf exception (sortie, grand jeu, sieste associée aux activités). Les animateurs prennent leurs pauses par roulement	

14h30-16h00	Réveil échelonné pour les petits puis répartition des enfants par activité ou ateliers	Réunion, répartition des enfants par activité ou ateliers
16h00-17h00	Temps d'hygiène / goûter / Bilan de la journée Pendant que les enfants goûtent, on parle avec eux de la journée, des activités ou des jeux proposés par le centre pour adapter les activités suivantes.	
17h-18h00	Accueil - Départs échelonnés - relation famille	



Tout au long de la journée, l'équipe d'animation propose des activités adaptées à la tranche d'âge.

L'après -midi, l'équipe met en place un temps calme mené pour les maternels, contes ou musique douce. Les enfants ont la possibilité de s'endormir tranquillement.

Au bout d'une demi-heure, les enfants peuvent quitter la salle de repos de façon échelonnée et rejoindre les ateliers et activités mis en place par l'équipe d'animation.

Les élémentaires, s'ils le souhaitent, peuvent bénéficier d'un temps de repos aussi. L'équipe mettra à disposition les moyens nécessaires pour apporter un lieu de repos sécurisant, apaisant et adapté au public.

C. L'alimentation

(1) **Le déjeuner** est pris en charge par le restaurateur « Ansamble ».

Les effectifs et régimes alimentaires sont transmis par téléphone à 9h.

Le prestataire livre sur place en fin de matinée.

La personne de service met en plats l'ensemble du repas et les dispose sur un chariot dans le respect des mesures d'hygiène.

Les enfants mettent la table à l'aide de l'équipe.

Le débarrassage des plats se fait par les adultes uniquement. Les enfants quant à eux, vident leurs assiettes et les empilent.

(2) **Le goûter** est acheté par moi-même en fonction des demandes des enfants, du budget, du repas du midi (riche ou non / avec ou sans fruits) et des régimes alimentaires spécifiques.

D. *Fonction sanitaire et sécurité*

Alerte incendie :

Si l'alarme se met à sonner, les enfants doivent évacuer les locaux par la sortie la plus proche et éloignée du sinistre puis se rendre au point de regroupement pour procéder au comptage voire à l'appel.

Le point de regroupement est sur le bord du terrain de foot.

PERSONNE NE DOIT ENTRER DANS LE BATIMENT SOUS ALARME DONC TOUTE SORTIE EST DEFINITIVE.

Le centre est muni de deux types d'extincteurs qu'on pourra utiliser, sauf danger, sur des feux jusqu'à environ 1 mètre :

-Eau

-Dioxyde de carbone

La direction (ou son/sa remplaçant s'assurera, sans se mettre en danger, que le centre est vide (règle de la main droite, en passant par tous les placards et toilettes)

Bobologie et accidents :

Les soins auprès des enfants peuvent s'effectuer dans le bureau, il y a une petite armoire à pharmacie.

Les fiches sanitaires de la semaine sont sous la liste papier des enfants présents cette même semaine, au milieu du bureau et à portée de vue.

Les fiches comportent les problèmes médicaux, allergies, régime alimentaire, ...

Pour toute situation et en cas de doute engageant l'intégrité de l'enfant concerné, on pourra demander un conseil médical au centre 15.

En cas d'interrogation qui ne porte pas sur une urgence vitale, on pourra demander conseil à l'infirmerie du BRGM, si elle en a la disponibilité.

Une liste des enfants mentionne les allergies communiquées, elle est affichée sur le côté de l'armoire, à droite en rentrant dans le bureau ainsi que dans la salle anim.

Les soins prodigués doivent être noté dans le cahier prévu à cet effet dans le bureau, à plus forte raison si l'incident est grave.

NE PAS HESITER A DIRE AUX TUTEURS QUEL SOUCI A EU LEUR ENFANT.
DANS LE DOUTE, UN PARENT RISQUE D'EMMENER SON ENFANT AUX
URGENCES CAR IL NE CONNAIT PAS LES CIRCONSTANCES D'UNE
BLESSURE, MEME LEGERE.

En cas de bobo :

Discerner ce qui tient de la peur (les pleurs) de ce qui tient de la blessure réel (un enfant pense qu'il s'est fait mal si l'adulte accoure très vite)

En cas de plaie légère (égratignure, coupure superficielle,...), l'animateur se lave les mains et si possible la fait laver par l'enfant. Selon l'exposition et l'étendue il pourra y appliquer un pansement après séchage (voire après éventuelle pulvérisation désinfectante).

En cas de coup, on demandera à l'enfant de bouger sans forcer l'articulation et y appliquer du froid (eau, compresse glacée conservée dans le frigo de la cuisine) avant d'appeler le 15 ou le 112.

Accident grave :

Protéger la victime et son périmètre (retirer le danger et éviter le sur-accident)

Alerter les secours par le 112, le 18, le 15 ou le 17

Secourir la victime (en suivant les conseils fournis par les secours)

Il faudra également remplir une déclaration.

7. L'équipe

L'équipe d'animation est composée d'au moins 50% de personnes diplômées. L'objectif est d'apprendre continuellement les uns des autres. La formation est chère à mes yeux et je souhaite dynamiser l'équipe à travers le partage de connaissances et compétences à tous les niveaux.

Les Projets

Projet Pédagogique... Chaque animateur est garant de la mise en œuvre de ce projet pédagogique. Celui-ci est amené à évoluer tout au long de l'année grâce aux remarques et évaluations faites par l'ensemble des membres de l'équipe mais également les parents, les enfants, les partenaires... Dans cette intention, chacun se doit d'être à l'écoute des besoins du public accueilli.

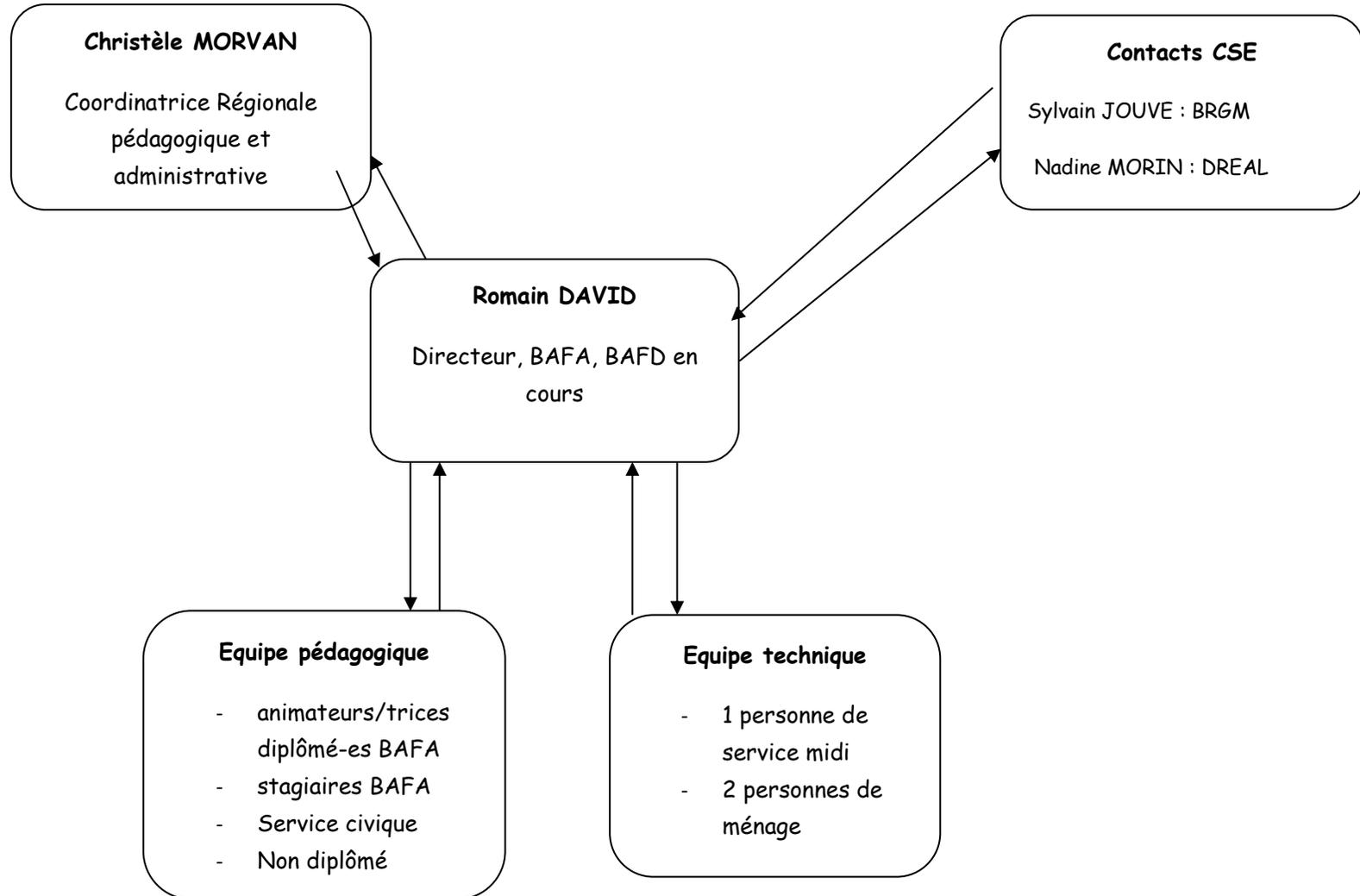
Projet d'Animation... Chaque animateur met en place un projet d'animation par période. Les thématiques sont choisies en accord avec la directrice en tenant compte des envies et besoins des enfants de manière à équilibrer les domaines d'animation afin de satisfaire tous les enfants. Les animateurs sont invités à enrichir leurs projets de leurs recherches personnelles, de leurs échanges avec les enfants et par le biais des outils mis à disposition par l'équipe pédagogique.

De plus au sein de l'équipe, nous pouvons retrouver une personne en service civique dont la mission est :

- Recenser les besoins et envies des enfants et de l'équipe d'animation pour trouver, préparer, animer des thèmes d'action pour les activités de l'accueil de Loisirs sur les vacances scolaires et sur les mercredis périscolaires (chasse à l'œuf, concours de dessin, exposition, stage d'art, courses d'orientation...).
- Communiquer sur ces activités (avant, pendant et après) pour impliquer les différents acteurs (familles, partenaires...).



A. Le schéma général



B. Les rôles de chacun

(1) **Le directeur** : Il construit le projet pédagogique concernant l'accueil des enfants. Il coordonne et organise la mise en place des activités qui en découlent et encadre l'équipe d'animation. Il assure le lien avec les familles, pilote l'équipe d'animation, développe les partenariats, assure une partie de la gestion budgétaire et administrative, gère le recrutement et le suivi de l'équipe d'animation ainsi que la validation des stagiaires.

Il est garant de la sécurité morale et physique des enfants, de l'application sur le terrain du projet pédagogique, veille à ce que chacun tienne le rôle qui lui a été confié dans la réalisation d'un projet commun.

(2) **Les animateurs** : ils permettent aux enfants d'évoluer dans le cadre du loisir. Ils mettent leur patience et leur disponibilité au service des enfants. À tout moment ils sont garants de la sécurité physique, morale et affective des enfants. Ils doivent proposer des activités qui permettent la découverte de choses nouvelles, une ouverture d'esprit à la portée de tous. Leur investissement auprès des enfants est permanent, ils doivent s'efforcer d'avoir un investissement conséquent et une perpétuelle remise en question.

8. Les sorties/prestataires

Nous mettons en place, sur les périodes de vacances, **une sortie par semaine ou un prestataire**. Ce nombre pourrait être augmenté en fonction des attentes des familles, des choix pédagogiques de l'équipe ou des envies des enfants. En effet, nous sollicitons les enfants pour établir la programmation de ces sorties ou le choix des prestataires. Cette concertation a pour objectif de rattacher la sortie avec le thème en cours et d'éviter autant que possible les attitudes consuméristes. Sur les mercredis, nous mettons en place une sortie ou un prestataire par période.

9. La communication aux familles

Les familles sont informées du programme et de tout ce qui concerne l'accueil de loisirs par affichage.

De même, le site internet de l'UFCV leur permet de prendre connaissance de ce qui a été fait et de ce qui est à venir.

Afin de maintenir le lien aux familles, l'équipe prend le temps au moment de l'accueil d'échanger avec elles.

De plus, il sera mis en place tout au long de l'année des après-midis festifs réunissant tous les acteurs (enfants, équipes, parents, CSE, presse locale).



10. Le bilan

A. De chaque période

Concernant l'évaluation, nous nous poserons les questions suivantes :

Les activités ont-elles correspondu aux besoins des enfants ?

Les enfants ont-ils fait des choix ou des demandes d'activité ?

Les enfants ont-ils eu peur de venir au centre ?

Les enfants se sont-ils plaints des ateliers ? ont-ils préféré les activités libres ? dans quelles proportions ?

Les enfants ont-ils été fiers de leurs créations ?

Les enfants ont-ils partagé le matériel ?

Les retours des enfants aux parents ont-ils été positifs ?

Les enfants ont-ils fait beaucoup de combinaison avec les matériels et matériaux ?

Chaque enfant a-t-il été pris en compte dans sa singularité ?

B. De l'équipe

Les stagiaires et animateurs diplômés auront en leur possession la grille d'évaluation individuelle. Elle leur sera présentée dans le détail, point par point.

Les animateurs confirmés seront rencontrés en fin de séjour (ou plus si besoin) afin de faire un bilan lors d'un entretien individuel.

Les stagiaires quant à eux seront rencontrés en milieu de semaine et fin de semaine afin de faire un point sur leurs apprentissages et leurs éventuels questionnements et/ou difficultés. Ils auront la possibilité de me rencontrer autant que nécessaire.

Grille d'évaluation pour animateurs	Premier entretien				Second entretien			
	Non maîtrisé	En cours	Maîtrisé	Très bien Maîtrisé	Non maîtrisé	En cours	Maîtrisé	Très bien Maîtrisé
Relation avec les enfants								
Capacité à tenir compte de chaque enfant								
Capacité à gérer les conflits enfant/enfant								
Capacité à poser un cadre et le faire respecter avec autorité juste et raisonnée								
Capacité à écouter les demandes des enfants								
Travail d'équipe								
Participation aux réunions								
Capacité à faire des propositions								
Capacité à écouter les collègues								
Capacité à travailler en équipe								
Capacité à exposer ses problèmes relationnels (professionnels) ou pédagogiques								
Capacité à analyser les problèmes en équipe								
Relation avec les autres partenaires								
Capacité à communiquer avec les parents en termes d'information et de								

convivialité									
Capacité à respecter le travail de tout partenaire									
Gestion de l'imprévu									
Activités									
Proposition d'activités en relation avec le projet pédagogique et le projet d'animation									
Capacité à se documenter									
Capacité à faire preuve d'imagination dans l'approche des activités									
Conduite d'activité :									
-> Explication de l'activité									
-> Préparation de l'activité									
-> Adaptation à l'âge									
-> Installation du lieu d'activité									
-> Place de l'animateur dans l'activité									
-> Sécurité, hygiène dans l'activité									
-> Résultat de l'activité (évaluation)									



NOTE ENVIRONNEMENTALE UFCV

Extrait du projet associatif UFCV de 2019 :

Le concept de la transition écologique s'impose comme un des enjeux majeurs du XXI^e siècle. S'il est difficile de lui trouver une définition partagée par tous les acteurs de la société, **elle représente de manière générale le passage des modes de fonctionnement actuels (production, consommation) à des modes plus respectueux de l'environnement et de ses composantes (biosphère, êtres vivants), plus écologique.** La transition écologique induit un changement radical de nos façons de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble.

Au-delà des différents chantiers que suppose un tel bouleversement (transition énergétique, préservation de la biodiversité, écomobilité), **pour l'UFCV, accompagner vers la transition écologique, c'est d'abord être acteur de la prise de conscience de l'état de la planète et des possibilités d'agir en :**

- ✓ Prenant en compte chaque personne avec ses envies, ses besoins, ses connaissances, mais aussi son évolution (Exemple : un jeune qui prend son vélo pour des raisons principalement économiques se déplacera peut-être autrement à l'âge adulte) ;
- ✓ Partant de l'existant à l'échelle locale comme nationale ;
- ✓ Portant des démarches de sensibilisation et de formation auprès de ses acteurs sur les questions de développement durable ;
- ✓ Favorisant le faire et permettant à chacun de vivre des expériences, tout en revendiquant la notion de plaisir (exemple : expériences multisensorielles sur un repas).

D'autre part, les problématiques s'apprécient notamment à partir de l'échelle ou l'on vit, travaille et agit.

La diversité des activités, des lieux d'implantation et des acteurs de l'association suppose ainsi une double réflexion, globale et spécifique, autour des modes de consommation et des formes d'organisation du travail.

Plusieurs leviers vont permettre à l'UFCV d'évoluer vers des pratiques éco-responsables partagées, parmi lesquels :

- ✓ La modification du rapport à la consommation, par la mise en place de travaux sur le recyclage, le gaspillage, la mobilité (réunions en distancie, autopartage), la gestion des ressources
- ✓ La priorisation des circuits d'approvisionnements durables et une approche locale privilégiée (Ressources locales, circuits courts)
- ✓ L'élaboration de chartes de fonctionnement.

Sans parler de résilience écologique, qui supposerait de restaurer pleinement l'état initial de notre planète, **l'ensemble des acteurs éducatifs ont un rôle essentiel pour**

aider chacun à comprendre les différents processus d'adaptation et de reconstruction à mettre en place pour atteindre un nouvel équilibre. L'UFCV, en s'appuyant sur une pédagogie de projets fondée sur la participation, dispose de ressources utiles pour favoriser la sensibilisation et la formation de tous aux enjeux environnementaux.

D'autre part, le propre de l'éducation populaire réside dans sa capacité à trouver des réponses inventives. Une éducation « incubatrice-créatrice » qui ne peut que jouer un rôle essentiel dans l'appropriation des enjeux écologiques par le plus grand nombre.

Pour l'UFCV, les actions éducatives constituent donc une opportunité de placer la planète au cœur de ses enjeux en :

- ✓ Vulgarisant et systématisant les outils et actions de sensibilisation pour tous ses acteurs et publics ;
- ✓ Valorisant les conduites écocitoyennes.

L'association est convaincue que préserver la planète, c'est agir ensemble en :

- ✓ Travaillant en réseau et mettant en place des stratégies de réseaux pour favoriser les croisements fertiles au niveau local ;
- ✓ Créant des partenariats et en s'entourant d'experts pour mieux agir ;
- ✓ Affirmant notre volonté d'avoir une réelle politique d'Etat sur la transition écologique ;
- ✓ Faisant la promotion d'une économie plus vertueuse (par exemple l'économie circulaire est un modèle économique ayant pour objectif de produire en limitant la consommation et le gaspillage des ressources).

Depuis la refonte de son projet associatif, l'UFCV a donc placé la **transition écologique** au cœur de ses enjeux, au côté de **l'éducation, l'engagement et la solidarité**. **L'année 2024 est marquée par la construction de plans d'actions régionaux qui déclinent ses objectifs et priorités ambitieux.**

ACTIONS MISES EN PLACE AVEC LES ENFANTS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DU BRGM :

De manière générale, nous demandons à toutes nos équipes de direction d'accueil de loisirs de décliner dans leur Projet Pédagogique des objectifs en lien avec la transition écologique, afin de s'inscrire dans notre démarche d'éducation au développement durable.

Ils doivent notamment prévoir :

Concernant le matériel :

- ✓ Achats et utilisations de vaisselle durable, sans plastique ;
- ✓ Constitution de malles pédagogiques de sensibilisation ;
- ✓ Récupération de matériel, ainsi que sa mutualisation ;
- ✓ Emprunts pour utilisation de matériel ponctuel dans des associations partenaires ;
- ✓ Construction de mobilier avec matériaux de récupération ;
- ✓ Tendre vers du « seconde main » pour un maximum d'équipements.

Concernant les partenariats et projets, s'inscrire dans la démarche UFCV régionale :

- ✓ Proposer et accueillir des missions de service civique sur la thématique de la transition écologique ;
- ✓ Faire vivre les partenariats déjà existants sur nos actions UFCV dans les activités avec les enfants : Banque Alimentaire, Croix Rouge, 1-terre-action (vélos), Emmaüs, La Ressourcerie AAA, TREMLIN, UTOM, Lieu multiples, Compagnons Bâisseurs, le MOBE, Sologne Nature Environnement, ALPO, etc.

Concernant les projets d'animation menés avec les enfants, exemple d'activités :

- ✓ Apprentissage du vélo, notions de réparations, réutilisations ;
- ✓ Jardins partagés : apprentissage de cultiver, récolter et consommer en respectant la nature ;
- ✓ Serre autonome aquaponique : microcosme auto-suffisant et automatisé ;
- ✓ Construction de mobilier de jardin ou intérieur avec récupération de matériaux ;
- ✓ Bac à livres / Bac à objets / trocs avec les familles ;
- ✓ Tendre vers des activités 0 déchets ;
- ✓ Participation des enfants : par la pédagogie de la liberté et des modules "faire soi-même" ;
- ✓ Sensibilisation aux gaspillages : tri sélectif, etc. ;
- ✓ Sensibilisation avec des partenariats et associations locales ;
- ✓ Activités "écologique/nature" ;
- ✓ Récupération alimentaire, ateliers alimentation saine, sport-santé ;
- ✓ Protection de la faune et de la flore (ex : abris pour les petits animaux, hôtels à insectes, nichoirs à oiseaux, etc.) ;
- ✓ Animation autour de la Loire, cycle de l'eau ;